



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 67383

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conclusions du rapport Jules Ferry 3.0 rendues début octobre 2014. L'enseignement à l'informatique est en train d'être généralisé avec également l'optique de l'apprentissage au codage. La région Languedoc-Roussillon mène un programme ambitieux de développement de la présence du tout numérique au sein des établissements scolaires dont elle a la compétence. La pénétration du numérique dans l'école remet en question les modes d'organisation sociale et aussi la formation des enseignants. Dans les pays voisins tels que l'Angleterre, l'informatique est une composante essentielle de l'enseignement et notamment de l'enseignement scientifique. En Angleterre, suite au rapport « *Shut down or restart* » de la *Royal Society* (2010), l'informatique fait depuis 2013 partie de l'enseignement des sciences et des examens au même titre que la physique, la chimie ou la biologie. Il souhaite savoir si la mise en œuvre d'un plan numérique dans les établissements scolaires pourrait faire partie des prochaines stratégies scolaires avec la restitution systématique d'un rapport de chaque établissement au sein de chaque académie.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67383

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 8884

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)